



COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 023 /2019/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à l'attention des chefs de partis politiques et des candidats indépendants, que les spécimens des bulletins de vote pour la campagne électorale peuvent être retirés à compter de ce jour au siège de la CENI, et à partir de demain lundi 24 juin 2019 à 08 heures dans toutes les Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI).

Le président de la CENI tient à remercier tous les candidats pour leur patience.

Fait à Lomé, le 12 3 JUIN 2019

Le Président



Tchambakou AYASSOR